

Mélanges

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **16 (1910)**

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MÉLANGES

Correspondance inédite de Frédéric Soret.



Frédéric Soret est surtout connu par ses travaux sur la numismatique orientale. A une époque où ce vaste domaine était encore peu exploré, il a eu le mérite d'y faire de brillantes et nombreuses incursions qui ont préparé la voie à des travaux de fond sur cette branche importante de la numismatique. Bien que l'œuvre de Soret soit peu étendue, elle est de celles qui resteront, car elle est le produit d'une vaste érudition, mise au service d'un jugement sain et sagace.

Nous connaissons également Soret comme un charmant épistolier. Cet homme si distingué et en même temps si modeste avait le don de tracer en quelques lignes, avec grâce et esprit, tout ce qu'il avait à dire. Que le sujet traité fût triste ou gai, ses lettres sont des modèles de sobriété et de bon goût, où les qualités du cœur et de l'esprit se font tour à tour sentir.

Il est un troisième domaine où l'activité de Soret est moins connue, au moins pour les hommes de ma génération, c'est celui de l'administration du Musée de Genève, à laquelle, pendant vingt-neuf ans, il n'a cessé de prodiguer ses soins et son intelligente activité ¹. Dans une liasse de lettres et de papiers divers, remise au Cabinet de numismatique par l'administration du Musée archéologique de Genève, j'ai trouvé une correspondance fort courte, mais bien intéressante, échangée en 1841, entre Frédéric Soret et M^{lle} Aline Revilliod.

M^{lle} Aline Revilliod, née en 1789, morte en 1869, était le troisième enfant de Jean-Guillaume Revilliod et de Suzanne Bertrand, dont le cadet se trouvait être M. Jean-François Revilliod, plus connu sous le nom de Revilliod-Fæsch. La sœur et le frère étaient des collectionneurs émérites.

Dans ces courtes lettres, échangées entre Soret et M^{lle} Revilliod, deux fervents, à des titres bien divers, de la numismatique, on constate combien était grand le zèle qui dévorait Soret pour son musée. Dans l'une d'elles, il reçoit le nom d'*Arabus* Soret, épithète rappelant la nature de ses travaux, et M^{lle} Revilliod celui de Majesté *Bernique*, sans doute pour avoir, quelque jour, prestement éconduit par cette familière locution son trop pressant solliciteur.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il est bon de savoir qu'en avril 1841, les collectionneurs genevois avaient eu l'occasion d'acheter deux sols d'or de l'empereur Aurélien. Le premier, découvert dans les fouilles entreprises lors de la construction de la nouvelle prison de l'Évêché, à Genève, avait été acquis par M^{lle} Aline Revilliod. Le second faisait partie d'un trésor découvert à Samoëns (Haute-Savoie) ², et le Musée de Genève s'en était rendu acquéreur avec deux autres sols d'or de Valérien et de Didia Clara. Les deux pièces d'Aurélien portaient au revers la légende *Fides Milit.(um)*, mais Soret attachait beaucoup plus d'importance à l'exemplaire de M^{lle} Revilliod, dont la conservation était magnifique et qui avait à ses yeux le mérite d'avoir été découvert sur l'emplacement de la Genève antique.

Ajoutons que, quelque temps auparavant, M^{lle} Revilliod avait fait don à la ville d'une série de pièces intéressantes et que Soret

¹ Frédéric Soret, né le 13 mai 1795, à Pétersbourg, fut nommé membre-adjoint de la commission du Musée en 1837, en remplacement de M. John Du Pan, décédé et membre ordinaire en 1838. Il mourut le 18 décembre 1865 (Arch. du Cabinet de numismatique de Genève).

² *Mémoires de la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève*, t. I, 1842, p. 235.

s'était engagé à lui en tenir compte, tôt ou tard, en l'aidant à augmenter sa collection. Voici tout d'abord deux lettres de Soret qui ne sont pas datées ; la première est écrite pour faire prendre patience à sa correspondante :

Mademoiselle,

Il n'y a point d'oubli de ma part, non plus qu'ingratitude du côté de l'administration, mais pour chercher ces malheureux *deux-quarts*¹ et déchiffrer leurs dates, il faut séjourner un certain temps dans un local glacé, et j'ai renvoyé d'un jour à l'autre cette partie de plaisir. C'est un tort, je l'avoue, mais notre aimable bienfaitrice n'en souffrira pas. Je n'ai point encore constaté si nous possédons ou non la petite pièce des comtes de Genevois ; dans le premier cas, j'aurai soin de vous rendre la vôtre, dans le cas contraire, nous trouverons un équivalent : *patience, patience !* En attendant, voici le portrait de l'administration :

C'est un monstre avide et sournois,
Aux doigts crochus qu'il sait bien tendre,
Pour mendier comme pour prendre...
Et lorsqu'il s'agit une fois,
Non pas de saisir, mais de rendre,
Il répond d'une douce voix :
Tout vient à point qui peut attendre.

Je finis en vous priant de me pardonner ma lenteur à restituer, après avoir mis tant d'ardeur à escogriffer : mais je ne suis pas pour rien un membre actif de l'administration. F. SORET.

Dans la seconde lettre, Soret aborde la question du sol d'or d'Aurélien et il semblerait, d'après le texte, que M^{lle} Revilliod eût tout d'abord consenti à l'échange de son exemplaire contre d'autres pièces :

J'ai frappé hier à votre porte pour vous remettre moi-même le fameux double ducat qui m'est enfin parvenu de Zürich ; il ne diffère du simple que par le module et le poids. J'espère que vous en serez satisfaite. Ne sachant si vous pourrez me recevoir avant midi, je préfère vous assiéger à votre petit lever, désirant pouvoir proposer aujourd'hui même à l'administration l'échange des Auréliens, le vôtre

¹ Pièce de six-deniers ou *deux-quarts* de sol de Genève.

étant décidément le plus beau des deux. Vous voudrez bien, n'est-il pas vrai, me dire en confidence le nom de l'ouvrier qui a trouvé la médaille, ou de la personne qui vous l'a vendue, afin que je puisse avoir un témoignage direct de la trouvaille à l'Évêché. Voici quatre petites pièces genevoises qui viennent de tomber sous ma main; elles sont à votre service, mais si vous les possédez déjà, veuillez me les renvoyer. Votre frère prend mon écu d'or contre un ancien écu de Berne et un ducat d'Uri; au lieu d'y perdre mes deux oreilles, je n'en laisserai qu'une.

Mais savez-vous bien ce qui va mettre tous les amateurs à mes trousses, sinon à mes genoux? C'est l'acquisition que je viens de faire d'un merveilleux écu de Genève, semblable à celui du Musée, même date de 1562; on ne me le subtilisera qu'au moyen de quelque belle médaille en or, romaine ou orientale. Vais-je faire le fier avec mon écu!

Agréez, Mademoiselle, mes salutations les plus empressées.

Lundi matin.

F. SORET.

On peut supposer que l'échange proposé à M^{lle} Revilliod n'eut pas son approbation, car Frédéric Soret va mettre désormais tout en œuvre pour atteindre son but.

Juin 1841.

Mademoiselle,

L'administration du Musée m'a autorisé à vous remettre les deux petites pièces. Comme nous sommes encore loin de pouvoir nous considérer comme quittes envers vous, *je me condamne* à vous offrir en dédommagement des espérances frustrées quelques petites bagatelles sorties de mes tiroirs; la plus intéressante est la pièce de Haroun en parfait état de conservation et d'une propreté sinon irréprochable, du moins tolérable. Il va toujours sans dire qu'un denier de Saint-Pierre¹ vous reste encore dû, mais quand aurons-nous un doublet?

Maintenant, voici le chapitre des tentations qui commence. Vous sentez bien qu'il est de mon devoir d'employer toute mon éloquence et tous mes artifices pour obtenir le passage de votre Aurélien dans les casiers du Musée, quoi qu'en disent les mauvais conseillers dont

¹ Denier de l'évêché de Genève, au nom de saint Pierre.

vous êtes entourée. Un échange de pièce pour pièce ne vous satisferait pas, puisque c'est à la localité que vous mettez du prix, ainsi que moi. Mais ne seriez-vous pas satisfaite de substituer à une pièce isolée une série un peu complète des empereurs des trois premiers siècles? Examinez les trente deniers en argent que je joins à mon envoi, admirez surtout ceux qui sont à fleur de coin et dites-moi si ce n'est pas une belle affaire qu'un pareil troc qui vous offre cent pour cent de bénéfice et ne m'expose à aucune perte, parce qu'après avoir remplacé l'Aurélien du Musée par le vôtre, il me sera facile de me procurer des monnaies orientales pour la même valeur, seules monnaies dont je fasse maintenant collection pour mon compte... Je ne fais pas entrer dans mes moyens de *séduction* les médailles en bronze ou billon que je joins à celles d'argent, pour compléter autant que possible la série des empereurs jusqu'à Aurélien, parce qu'elles sont en général d'une minime valeur et n'ont d'intérêt qu'en attendant mieux.

Réfléchissez, Mademoiselle, et laissez-vous tenter pour le bien du Musée. Si vous êtes inflexible, il ne me restera plus qu'à chercher sans relâche quelque vieux ducat genevois, quelque teston, quelque *mihî sese flectet*¹, et si je ne trouve rien, qu'à m'aller pendre... vous l'aurez sur la conscience et je reviendrai de l'autre monde pour crier sans cesse à vos oreilles : *l'Aurélien ! l'Aurélien !*

Dimanche.

Auriez-vous la bonté de me donner réponse avant mon départ.

L'attaque était vive, la riposte ne le fut pas moins et ce fut Soret qui eut le dessous :

Genève, 30 juin 1841.

Leurs majestés les empereurs et impératrices de Rome, Divus Augustus, Maximinus, Alexander Severus, Diocletianus, Gallienus, Claudius, Aurelianus, Postumus, Licinius, Valerianus, Constantinus, Julia Augusta, Salonina, etc., etc., etc., chargent leur secrétaire impérial de présenter leurs gracieux complimens à M. Arabus Soret, en lui faisant témoigner leurs regrets de ce qu'ils sont déjà si nombreux chez leur bien aimée cousine S. A. Aline Revilliod, qu'ils ne peuvent ni pour or, ni pour argent y admettre de nouveaux membres.

Toutes leurs majestés réunies ont été profondément surprises de ce

¹ Sol de Genève de 1536, portant la légende *mihî sese flectet omne gnu.*

que le Grand Conseil de la Ville et République de Genève venait d'élire pour député à la Diète suisse un homme qui se permet d'employer la corruption pour arriver à ses fins¹. Aussi leurs majestés romaines ont-elles interdit à leur bien aimé frère Aurélianus de sortir de ses appartemens, dans la crainte d'une trahison.

L'ingratitude étant un défaut honteux, nous chargeons notre secrétaire impérial de remercier sentimentalement M. Arabus Soret du don qu'il a fait à notre chère (et au passé trop généreuse) parente de deux monnaies, l'une de notre futur et célèbre cousin l'émir des croyants Haroun-al-Rachid, l'autre, de sa royale majesté Henri III de France, ainsi que de quelques pièces de nos aussi futurs, bons et fidèles alliés, les Genevois, les évêques de Lausanne et ducs de Savoie.

L'an de Rome 2589 (*sic.*).

BERNICUS, secrétaire impérial.

Soret aurait pu se tenir pour battu, mais il n'en fit rien et continua le combat. Dès le lendemain, M^{lle} Revilliod recevait les lignes suivantes.

Genève, 1^{er} juillet 1841.

Que les puissances célestes augmentent le trésor de la Majesté Bernique et diminuent d'autant la malice et la rancune dont elle paraît douée! Je lui promets de ne plus la tourmenter de mes persécutions et je lui souhaite longue vie, à condition qu'elle me promette aussi de léguer son divin Aurélien au Musée. Allons! un peu de bonne volonté; en serez-vous moins bien dans le Paradis lorsque vous verrez de l'Empirée votre inabordable sol d'or figurer dans nos tiroirs à côté de la fameuse obole?² Ah vous vous moquez de moi en me renvoyant mes deniers tentateurs; prenez garde! tant que je vivrai, je répéterai sans cesse à vos oreilles *obole! obole!* et après ma mort, mon esprit reviendra chaque nuit vous redire le même refrain. Plus de paix pour Majesté Bernique, tant qu'elle ne m'aura pas fait la promesse en question.

A présent je vais me mettre en quête de ducats et autres raretés genevoises, car malgré vos remarques assez peu flatteuses pour mon amour propre, je suis loin de vouloir renoncer au système de

¹ En 1838, 1841 et 1845, Frédéric Soret fut nommé second député à la Diète de la Confédération suisse par le Grand Conseil de Genève.

² Nous ne savons de quelle obole il est ici question (*Réd.*).

corruption et de déception qui m'a si bien réussi une première fois : lorsqu'on plaide pour un établissement public, il faut être éhonté comme un mandrin!

ARABUS.

Ici prend fin la correspondance de S. M. Bernique avec Arabus. Frédéric Soret partit pour la Diète et M^{lle} Revilliod demeura en compagnie de son Aurélien. Mais selon toutes probabilités, les négociations ne furent pas rompues pour cela et le sol d'or tant convoité finit par entrer au Musée, car l'exemplaire possédé par celui-ci est d'une magnifique conservation.

Eug. D.

(Communiqué à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève dans sa séance du 12 mars 1908.)

Les comètes représentées sur les monnaies antiques.

Dans le numéro du 19 février 1910 de la *Neue Zürcher Zeitung*, nous trouvons un intéressant article sur la numismatique des comètes par M. Imhoof-Blumer ; nous en donnons ici la traduction :

On ne connaît jusqu'à présent que deux monnaies antiques représentant une comète sous la forme d'une étoile à huit rayons, dont un se termine en forme de queue. L'extension de la queue est limitée par la petite surface et la forme ronde de la monnaie. L'une de ces images de comète est connue depuis longtemps ; elle se trouve sur les deniers d'argent de l'empereur Auguste. L'autre n'est connue que depuis peu de temps ; elle est représentée sur une monnaie de cuivre plus ancienne, puisqu'elle date du royaume et du temps du grand Mithridate (132 à 63 av. J.-C.).

Dans l'antiquité l'apparition d'une comète était considérée comme le signe de grands malheurs ou d'évènements sanglants ; ce préjugé n'est du reste pas encore complètement déraciné à notre époque. Les monnaies frappées à l'apparition des comètes eurent leur signification habituelle. Mais cette signification pouvait être changée d'après ce que nous apprennent les monnaies, car ces dernières représentent bien moins souvent des contre-temps et des malheurs que la commémoration d'évènements heureux et de faits glorieux à la louange et la gloire des dieux, des princes ou des villes.

Les monnaies d'Auguste nous montrent l'étoile célèbre de l'an 44 av. J.-C. Elle parut en automne, six mois après l'assassinat de Jules-César, et comme elle ne pouvait plus être considérée comme le

messager de cette action sanglante, elle le fut pour les combats violents qui s'en suivirent. Comme Auguste avait atteint l'apogée de sa puissance et qu'il pouvait se reposer dans sa gloire, il s'en suivit que cette apparition de comète signifia l'acceptation de son oncle parmi les dieux et un signe de bonheur pour son propre avenir (d'où l'inscription entre les rayons de l'étoile DIVVS IVLIVS).

La frappe des deniers avec la comète eut lieu pour la première fois l'an 17 av. J.-C. A ce moment on observa une apparition lumineuse unique avec une longue queue qui, à la vérité, pouvait bien ne pas être une comète, mais dans laquelle cependant on salua avec joie le retour de la comète de la fortune de César et d'Auguste, ce qui provoqua la frappe du denier des *jeux séculaires* par le *triumvir de la monnaie*, M. Sanquinius, sur lequel apparut la jeune tête du divin César couronnée de lauriers et surmontée de la comète. Les autres deniers, avec l'effigie d'Auguste d'un côté et de la comète de l'autre, sont considérés comme ayant paru un peu plus tard.

Il y a lieu d'étudier un autre type de monnaies frappées en vénération d'Auguste : le Capricorne.

Auguste était né sous ce signe du Zodiaque, et par des flatteries il fut amené à considérer ce signe comme un horoscope de son bonheur et à frapper ses monnaies avec cette image. C'est ainsi que le bouc et la comète ont été employés sur les monnaies comme emblèmes personnels de l'empereur.

Ainsi que pour l'étoile de l'an 44, il en fut de même pour les deux comètes de Mithridate Eupator. La frayeur qui se propagea à leur apparition environ 135 à 119 ans av. J.-C., était depuis longtemps oubliée, lorsqu'à peu près au début de l'ère chrétienne, cette apparition céleste fut expliquée comme un signe divin de la grandeur future du roi pontife. Justinus, l'Épitomator de Pompéius Trogus, un contemporain de Jules-César et d'Auguste, mentionne ces signes célestes. Dans l'année de la naissance de Mithridate (132 ans av. J. C.), ainsi que plus tard, à son avènement (120 ans av. J.-C.) une comète doit avoir brillé d'un vif éclat pendant soixante-dix jours, que tout le ciel parut être en feu.

Non seulement elle prit en grandeur le quart du ciel, mais surtout son éclat atteignit celui du soleil, et à chaque apparition elle était visible pendant quatre heures. Théodore Reinach pense que les soixante-dix jours représentent presque les soixante-dix années de vie du roi, que le quart du ciel représentait le quart du monde sur lequel Eupator

régnait et l'éclat du soleil celui de l'empire romain. Cette interprétation symbolique n'est pas complètement admissible ; en tous cas elle ne pouvait pas convenir au temps de Mithridate.

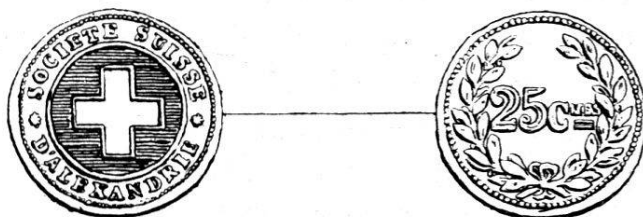
Dans la cométographie de Pingrès, dont je dois la connaissance et l'utilisation à l'amabilité du directeur de l'Observatoire du Polytechnicum fédéral, M. Wolf, se trouvent réunies les indications sur les différentes comètes des années 136 et 134 av. J.-C., dont l'éclat fut particulièrement brillant et durable.

Il semble qu'il s'agit de la même apparition qui fut observée dans l'année historique 135 av. J.-C., et qui, plus tard, fut considérée comme l'annonciation de la naissance de Mithridate. La deuxième comète de Justinus, aussi brillante et durable que la première, parut, d'après des sources chinoises, environ 119 ans av. J.-C., donc environ une année après la mort du père de Mithridate, et annonça les actions brillantes futures du puissant nouveau seigneur. L'effigie de notre monnaie de cuivre provient sans doute d'une de ces comètes. Cette monnaie fut frappée probablement par un des vice-rois placés par Mithridate au Bosphore cimmérien ou à Colchis.

Il ressort des dires que les comètes en question ne furent pas représentées sur les monnaies par la volonté des vice-rois, mais à cause de la signification qui liait en ce temps leur apparition à la gloire des puissants.

F. I.-B.

Jeton de la Société suisse d'Alexandrie (Égypte).



Dans un cercle de grènetis (D 45) * SOCIETE SUISSE * (I 41)
D'ALEXANDRIE.

Dans le champ et dans un cercle, *d'azur* (pour de gueules) à la croix alézée d'argent, qui est de Suisse.

R. Dans un cercle de grènetis deux branches de laurier réunies au bas par un nœud de ruban. Dans le champ 25 C^{MES}.

Cu. br. Mod. 0,019. Cab. de Genève.

En 1867, il y eut sur les places égyptiennes une crise monétaire intense. La petite monnaie vint même à manquer presque complètement. Des négociants firent alors frapper des jetons qui servirent de monnaies d'appoint dans leurs transactions journalières.

Le Cercle suisse, fondé à Alexandrie en 1858, et présidé en 1867 par un Genevois, M. Maurel, imita cet exemple et fit frapper la petite pièce que nous venons de décrire. Elle fut utilisée dans les rapports journaliers des Suisses entre eux et avec certains établissements (bars, épiceries, confiseries, etc.), dont ils étaient les clients habituels. Mise en circulation pendant l'été de 1867, elle fut retirée au commencement de 1868.

Ces renseignements nous ont été fournis par M. C. Karcher, président actuel du Cercle suisse d'Alexandrie. Eug. D.

Jules-Clément Chaplain.

Un des maîtres incontestés de la gravure en médailles, Jules-Clément Chaplain, est décédé le 13 juillet dernier, dans sa soixante-onzième année. C'est une perte irréparable que l'art français a faite en sa personne.

Chaplain, qui était né le 12 juillet 1839, manifesta de bonne heure de brillantes dispositions. Entré à l'École des Beaux-Arts en 1857, où il fut l'élève de Jouffroy et d'Oudiné, il obtint en 1863 le grand prix de Rome pour la gravure en médailles et sur pierres fines en présentant deux travaux : *Mercurius faisant boire une panthère* et une *tête de Mercurius antique*.

De retour à Paris, il exposa en diverses fois. En 1867 il fut choisi pour graver la médaille commémorative de l'Exposition universelle. Dès lors ses œuvres, autant dire ses chefs-d'œuvre, se succèdent sans interruption. En 1877 il inaugure, par son portrait de Mac-Mahon, la série des médailles officielles des Présidents de la République.

Nombreux sont les hommes politiques, les littérateurs, les artistes et les savants dont les traits seront conservés à la postérité par son burin. Paul Baudry, Victor Hugo, Gambetta, Gérôme, Jules Claretie, Joseph Bertrand, Hermite, pour n'en citer que quelques-uns, sont de ceux-ci.

On lui doit aussi les médailles de l'Alliance franco-russe ainsi que les monnaies d'or françaises actuelles que tout le monde a entre les

main. C'est à la suite de leur achèvement qu'il avait été élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Ceux qui désireraient avoir la liste complète de ses travaux pourront se reporter à celle qu'en a établie M. F. Mazerolle dans la *Gazette numismatique française*, 1897, p. 7; 1899, p. 83, et 1900, p. 193.

En 1881 il avait collaboré au grand ouvrage de son beau-frère, Albert Dumont, sur *les Céramiques de la Grèce propre* en l'illustrant de dessins d'après l'antique.

Cette même année il fut élu membre de l'Académie des Beaux-Arts, Plus tard le fameux comédien Mounet-Sully lui dut d'y entrer à son tour.

D'une loyauté et d'une droiture à toute épreuve, Chaplain laisse à ceux qui ont eu le privilège de le connaître, l'exemple d'une vie probe et sans tache. C'était, ainsi que le dit un de ses biographes, une âme d'autrefois unie à un merveilleux talent. C.

Nominations.

Dans sa séance du 22 janvier 1910, le comité du Musée historique a désigné M. Fréd. Baur-Borel, l'un de ses membres, comme conservateur du Cabinet de numismatique de Neuchâtel. Il a également nommé M. le prof. Paul Vouga, conservateur du Musée archéologique. C'était M. William Wavre qui, jusqu'au moment de sa mort, était chargé de la direction de ces deux musées. Toutes nos félicitations aux nouveaux titulaires. Eug. D.

Congrès international de numismatique et de l'art de la médaille contemporaine, Bruxelles 1910.

Ce congrès, qui compte plus de trois cent cinquante adhérents, se tiendra à Bruxelles du 25 au 29 juin prochain. La France, la Roumanie, la Hollande, la Bavière et probablement plusieurs autres États y seront représentés officiellement. Voici les noms des sociétés numismatiques qui enverront des délégués : la *Société française de numismatique*, la *Société de numismatique de Berlin*, le *Circolo numismatico milanese*, l'*Oesterreichische Gesellschaft für Forderung der Medaillenkunden und Kleinplastik*, la *Société hongroise de numismatique*, la *Société hongroise des amis de la médaille d'art*, la *Fédération*

belge d'échanges numismatiques, le *New-York numismatic Club*, la *Société suisse de numismatique*, l'*American numismatic Association*, la *Società italiana di numismatica*, la *Société suédoise de numismatique* et la *Teyler's Genootschap*, à Harlem.

Ce sont la *Société royale de numismatique de Belgique* et la *Société hollandaise-belge des amis de la médaille d'art* qui organisent le congrès et l'on ne saurait trop louer l'activité dont font preuve depuis tant de mois les deux présidents du congrès, sur lesquels retombe le gros de la besogne, M. le vicomte B. de Jonghe et M. Alphonse de Witte. Les mémoires annoncés au congrès sont au nombre d'une soixantaine ; la lecture de chacun d'eux ne pourra durer plus de quinze minutes. La *Société suisse de numismatique* sera représentée au Congrès par son président, vu l'impossibilité dans laquelle se trouve M. F. Imhoof-Blumer d'y assister. Trois mémoires seront présentés par des membres de cette société. Ce sont :

Exposé de l'état d'avancement actuel du « Corpus » des monnaies grecques, par M. F. Imhoof-Blumer.

La médaille contemporaine en Suisse, par M. H. Frey.

De la codification des méthodes descriptives en numismatique, par
M. E. Demole. Eug. D.

Le graveur Théodore-Victor van Berckel.

M. Alph. de Witte, qui dirige avec tant de compétence et de soin, en compagnie de M. le vicomte B. de Jonghe et du comte de Limbourg-Stirum, la *Revue belge de numismatique*, a publié dans la *Gazette numismatique*¹, par portions détachées et depuis longtemps déjà, une biographie détaillée du graveur Th.-V. van Berckel, né à Bois-le-Duc le 21 avril 1739, et mort dans cette ville le 19 septembre 1808.

Cette biographie est suivie du catalogue fort détaillé de l'œuvre du célèbre graveur. M. de Witte a réuni dernièrement en un volume² de 205 pages cette succession d'articles. On y trouvera tout ce que l'on sait aujourd'hui de l'artiste de Bois-le-Duc, dont la vie, l'activité et

¹ *Gazette numismatique*. IX^e année, 1904-1905, pp. 44-53, 59-63, 107-123, 168-173 ; X^e année, 1905-1906, pp. 59-74, 103-111, 135-144, 160-172 ; XI^e année, 1906-1907, pp. 1-11, 22-34, 80-88, 99-110, 131-144 ; XII^e année, 1907-1908, pp. 1-10, 53-62, 105-117, 141-155 ; XIII^e année, 1908-1909, pp. 23-29, 37-46, 69-78.

² *Le graveur Théodore-Victor van Berckel, essai d'un catalogue de son œuvre*, par Alph. de Witte. Louvain, 1909, in-8, pl.

l'œuvre ont été mis en lumière avec tant de soins et de conscience par notre érudit collègue. Eug. D.

* * *

M. Léonard Forrer vient de faire paraître le quatrième volume de son *Dictionnaire biographique¹ des graveurs et maîtres de monnaie*. Ce volume comprend la fin de la lettre M et achève la lettre Q. Ceux-là seuls, dont le meilleur du temps est consacré aux recherches, savent à quel point cette précieuse et persévérante publication peut rendre de services.

Est-ce à dire qu'elle soit sans défaut et que, çà et là, on ne puisse relever quelques inexactitudes ? Assurément pas. Comme toute œuvre importante, elle renferme des lacunes, des erreurs, inhérentes au dispersément des documents qu'il est absolument impossible à l'auteur de contrôler. A tout le moins, et pour employer des expressions bien monétaires, l'auteur, en fait de défauts, est resté dans les *remèdes permis* ; aussi la *délivrance* lui a-t-elle été accordée sous la forme du réel succès avec lequel ces substantiels volumes sont successivement accueillis. Eug. D.

Les médailles de famille aux Pays-Bas.

L'usage de consacrer par des médailles les trois événements principaux de la vie humaine n'est pas général à tous les pays. Les jetons de mariage se retrouvent un peu partout ; les médailles rappelant vingt-cinq ou cinquante années de mariage (noces d'argent ou noces d'or) se voient parfois en Suisse et aux Pays-Bas, mais c'est dans ce dernier pays seulement qu'on trouve des médailles consacrant les trois étapes principales de l'existence ; la naissance, le mariage et la mort.

M. S. Wigersma, le savant conservateur du Cabinet des médailles de Leeuwarden, a publié dernièrement un intéressant travail, à la fois historique et descriptif sur les médailles de famille aux Pays-Bas².

A l'origine et avant le xvii^e siècle, c'était une pièce de monnaie ordinaire qui servait de cadeau de baptême, de gage de fidélité, puis

¹ L. Forrer. *Biographical dictionary of medaillists*. Londres (Spink et Son), 1909, vol. 4, fig.

² *Familie penningen*, dans *Tijdschrift van het Kon. Ned. Genootschap voor Munt- en Penningkunde*, 17^e Jaarg. (1909) 4^e aflevering et tirage à part. Amsterdam, 1909, in-8, pl.

de paiement aux porteurs du défunt. Depuis lors, et grâce à l'enrichissement du pays, la monnaie ordinaire fit place à la pièce étrangère, à la pièce obsidionale, à l'écu pourvu d'une inscription, enfin à la médaille. Les médailles de famille n'ont pas sans doute l'intérêt des médailles historiques ; elles commémorent des faits moins importants et d'une nature plus intime, mais outre la valeur qu'elles présentent parfois comme œuvres d'art, elles donnent aussi d'utiles indications sur les mœurs du pays. Eug. D.

Trouvaille.

Lugano. — Au cours de travaux de construction, sur l'emplacement de l'ancien château de Lugano, à la Piazza Castello, on a découvert un souterrain dans lequel se trouvaient des boulets de pierre et de fer, deux canons en bronze ainsi que des monnaies d'argent du duché de Milan. Les fouilles continuent. (*Journ. quot.*)

Extrait des procès-verbaux du Comité.

Séance du 15 janvier 1910. — M. Etienne BOURGEY, expert en médailles, à Paris (présenté par MM. Eug. Demole et Grossmann), est reçu membre actif de la Société.

Errata du tome XVI.

- Page 69, 3^e ligne, *après* : dans sa gloire, *faire suivre* : il se plut à déclarer que l'apparition de cette comète avait comme signification la réception de César parmi les dieux (d'où l'inscription entre les rayons de l'étoile DIVVS IVLIVS) et, de plus, qu'elle était un signe de bonheur pour son propre avenir.
- » » 26^e » *au lieu de* : 135 à 119, *lisez* : 135 et 119.
- » » 29^e » » Justinus » Justinus.
- » 70, 4^e » » Pingrès » Pingré
- » » 6^e » » Wolf » Wolfer.
- » » 12^e » » Justinus » Justinus.
- » » 15^e » » l'effigie » le type.
- » » 16^e » » provient de » se rapporte sans doute à l'une des comètes.
- » » 20^e » *après* : sur les monnaies, *faire suivre* : pour en donner l'image, mais à cause de la signification qui liait, longtemps après leur apparition, celle-ci à la puissance et à la gloire des gouvernants.
- » 145, 14^e » *au lieu de* : l'archer, *lisez* : l'archev.
- » 183, 14^e » *au lieu de* : et encore ne connaît-on pas, *lisez* : encore ne connaît-on que de rares exemplaires de...
-